



DIOCÈSE DE BATHURST
Administration des cimetières
C.P. 460
645, avenue Murray
Bathurst, NB
E2A 3Z4

DEMANDE POUR L'EXHUMATION D'UNE URNE

Paroisse : _____

Communauté chrétienne : _____

INFORMATION SUR LE(S) DEMANDEUR(S)

Nom : _____ Nom : _____

Adresse : _____ Adresse : _____

Tél. : _____ Tél. : _____

INFORMATION SUR LE(LA) DÉFUNT(E) ET LE LOT OÙ L'URNE EST INHUMÉE

Nom du(de la) défunt(e) à exhumer : _____

Nom du cimetière où aura lieu l'exhumation : _____

L'endroit où l'urne est inhumée est clairement identifié : OUI NON

RAISON DE LA DEMANDE

Transfert des cendres dans un autre lot du même cimetière

Transfert des cendres dans un autre cimetière

Nom du cimetière : _____

Autre (Spécifier) : _____

IDENTIFICATION ET AUTORISATION DE DEMANDEUR

JE (NOUS)

_____ et _____ (Le(s) demandeur(s))

Fais serment que je suis (Faisons serment que nous sommes) :

L'(Les) exécuteur(s)(trice(s)) testamentaire Le(s) parent(s)

La personne responsable désignée Le(s) tuteur(s) légal(aux)

Le(la) conjoint(e)

Le frère ou la soeur le(la) plus âgé(e)

L'enfant le(la) plus âgé(e)

de _____

et en mon (nos) nom(s) et au nom de tous héritiers, exécuteurs ou administrateurs testamentaires successeurs, cessionnaires ou ayants droits, vous présente cette demande d'exhumer l'urne de _____ du cimetière de _____.

JE(NOUS)

LIBÈRE ET DÉCHARGE(LIBÉRONS ET DÉCHARGEONS)

L'Évêque Catholique Romain de Bathurst, la paroisse de _____,

ainsi que leurs employés, agents, bénévoles, héritiers, exécuteurs ou administrateurs testamentaires, successeurs, cessionnaires ou ayants droits respectifs (les renonciataires) de toutes actions futures par le(s) demandeur(s) contre les renonciataires en raison de cette demande.

EN FOI DE QUOI LE(S) DEMANDEUR(S) a(ont) apposé sa(leurs) signature(s)

à _____, Nouveau-Brunswick le _____, 20 _____.

Signature(s) du(des) demandeur(s)

Signature du représentant de la paroisse

Nom(s) du(des) demandeur(s)

Nom du représentant de la paroisse

*À retourner à la paroisse une fois la réponse donnée.

RÉPONSE DE L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE

Ladite demande est : _____ Autorisée _____ Refusée

Fait et signé à _____, Nouveau-Brunswick le _____, 20 _____.

(SCEAU)

Ordinaire ou délégué de l'Ordinaire

Avant que l'exhumation d'une urne peut être effectuée, la paroisse doit préalablement obtenir une autorisation écrite qu'elle doit acheminer au diocèse afin d'obtenir l'approbation de l'évêque.

L'échelle suivante est utilisée pour déterminer qui doit fournir l'autorisation écrite :

Si l'urne contient les restes d'un adulte :

1. La personne qui a été identifiée par le(la) défunt(e), tel son exécuteur testamentaire ou la personne désignée comme responsable sur notre "Convention de location de lot de cimetière".
2. Si le(la) défunt(e) n'a pas identifié une personne responsable, nous demandons à un (1) de ses plus proches parents dans cet ordre :
 - I. Son(sa) conjoint(e)
 - II. À défaut de conjoint(e) - Un de ses enfants, qui a atteint l'âge de majorité, en débutant par l'ainée(e) en allant au plus jeune
 - III. À défaut de conjoint(e) ou d'enfant(s) - Un de ses frères ou soeurs en débutant par l'ainé(e) en allant au plus jeune

Si l'urne contient les restes d'un enfant :

1. Les deux (2) parents de l'enfant; un (1) seulement si l'autre est décédé(e)

NOTER : En cas de refus de l'un (1) des deux (2) parents, l'exhumation ne pourra être effectuée !

2. À défaut des parents - Un tuteur légal
3. À défaut des parents ou de tuteur légal - Un de ses frères ou soeurs en débutant par l'ainé(e) en allant au plus jeune

RÉPONSE DE L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE

Ladite demande est : _____ Autorisée _____ Refusée

Fait et signé à _____, Nouveau-Brunswick le _____, 20 _____.

(SCEAU)

Ordinaire ou délégué de l'Ordinaire